



ÉTANCHÉITÉ
&
SYSTÈMES
ANTIVIBRATOIRES

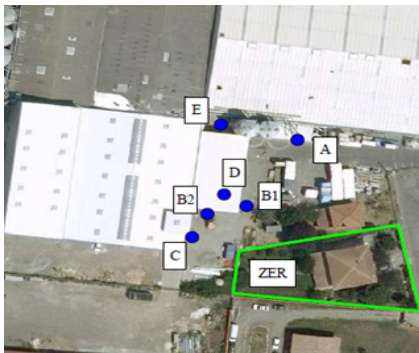
Les prestations acoustiques

Usine de fabrication de matériaux de construction (31)

PROBLEMATIQUE

Une étude acoustique a montré un dépassement des niveaux de bruit réglementaires dû au fonctionnement des équipements techniques de production situés à proximité d'une habitation.

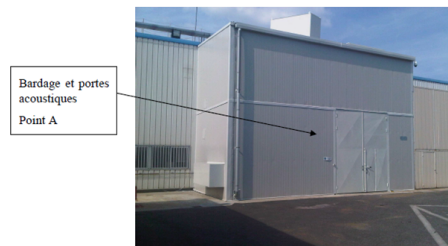
Mise en conformité de la Zone à Emergence Réglementé (ZER) avec l'arrêté du 23 janvier 1997 relatif à la limitation des bruits émis dans l'environnement des installations classées.



SOLUTION CIR

A partir de l'étude acoustique, identification et caractérisation des sources de bruits.

Priorisation des traitements à effectuer, approche de solutions étudiées.



CIR +

LES PLUS CIR

- Solutions personnalisées fonctions des équipements à traiter.
- Etude, conception, réalisation des équipements.
- Engagement de résultat.
- Mesure de l'évaluation de l'efficacité des traitements acoustiques par mesures des sources.
- Remise d'un rapport.

BENEFICES CLIENT

Mise en œuvre de solutions sur mesure compatibles avec l'environnement de travail du client.

Mise en conformité avec la réglementation sur le bruit dans l'environnement.

Valeur d'affaiblissement des traitements réalisés sur les 3 zones étudiées entre 12 et 22 dB(A).

BUDGET

100 K € (études acoustiques, préconisations et montage compris)